

Transition agroécologique et coopération internationale en Afrique de l'Ouest

APPEL POUR UNE ACTION URGENTE



Document rédigé par
**AZIONE TERRÆ: coalition pour la transition
agroécologique**

NOVEMBRE 2020



**AZIONE TERRÆ : la coalition pour la transition
agroécologique est composée par :**



La coalition est supportée par :



AVANT-PROPOS

Ce document est le résultat d'un parcours de réflexion et de partage entre un groupe d'ONG de coopération internationale, actives en Afrique de l'Ouest depuis des années, qui s'est confronté avec des réseaux engagés en Italie et en Europe dans la transition agroécologique et lié au milieu d'organisations paysannes, de la recherche et des associations.

Il s'agit d'une contribution visant à encourager une nouvelle réflexion critique et constructive sur la coopération internationale opérant dans une des zones les plus critiques de la planète, que l'on veut partager avec tous ceux qui travaillent sur ces thèmes ; les personnes, les associations et les institutions.

Il s'agit d'un appel pour une action urgente et coordonnée, qui soit appropriée à la gravité et à la complexité de la crise en cours, adressé aux agences de coopération internationale et à toutes les parties prenantes opérant dans la région.

Il s'agit d'une invitation à mobiliser et optimiser les ressources de tous pour soutenir des réponses immédiates et efficaces, dans une prospective systémique et de longue durée.

INDEX



1. UN SCENARIO DE CRISE	1
2. LES REACTIONS DE L'AGROECOLOGIE.....	2
3. LES THEMATIQUES STRATEGIQUES ET LES LIGNES D'ACTION	3
3.1 LA TERRE.....	3
3.2 LES SEMENCES.....	4
3.3 LES MARCHES	5
3.4 LES SERVICES	6
3.5 LES FEMMES	7
3.6 LES JEUNES	7
4. LES PROGRAMMES, LES PARTIES PRENANTES, LES OUTILS FINANCIERS	8
LES NOTES	12
BIBLIOGRAPHIE.....	18

1. UN SCENARIO DE CRISE

L’Afrique de l’Ouest, en particulier la zone sahélienne, est aujourd’hui traversée par une crise très grave où les grands défis globaux de notre temps s’entremêlent : les changements climatiquesⁱ, la pression démographiqueⁱⁱ, les inégalités socialesⁱⁱⁱ, la violation des droits humains.

De cet entrelacement proviennent les majeures criticités de la région : les conflits et l’insécurité, les migrations internationales et internes, l’exode massif des zones rurales vers les centres urbains qui ne sont pas préparés à recevoir ces flux^{iv}, les crises alimentaires périodiques et les opportunités d’emploi et de revenu insuffisants. **Ce cadre est exacerbé par le manque de reconnaissance du rôle et des droits des femmes^v, et par le manque de perspectives pour les jeunes.**

Le manque croissant de moyens de subsistance et l’affaiblissement de la cohésion sociale dans des zones où le contrôle des autorités étatiques est limité facilitant ainsi l’entrée des mouvements djihadistes armés. L’instabilité croissante a contribué à la création des conditions pour une « sécurisation de la gouvernance »^{vi} avec le G5Sahel et l’Alliance Sahel conditionnent, en arrivant à les structurer, les politiques d’intervention et de développement de la zone^{vii}.

L’émergence du Covid-19 est destinée à aggraver ce cadre. L’épidémie et les mesures de confinement adoptées par les autorités sont déjà en train de limiter ultérieurement l’accès à la nourriture, à l’emploi et aux revenus des segments les plus vulnérables de la population, en projetant leur impact négatif à moyen et long terme.

La coopération internationale, tout en disposant d’importantes ressources financières à dépenser dans la région, **manque d’une stratégie cohérente appropriée à ces défis,** et elle semble être écrasée sur une réponse centrale, presque exclusive, à l’urgence, avec un focus sur les volets liés à l’aide humanitaire de courte période aux populations et la militarisation de la réponse aux conflits.

Dans un contexte où la majorité de la population vit dans les zones rurales, où elle trouve à la fois des ressources pour la sécurité alimentaire et la génération de revenus, **il est difficile de reconnaître la terre comme l’axe central d’une réponse systémique,** capable de tenir ensemble de nombreuses crises et de guider ces populations vers un développement équitable et durable en accord avec l’Agenda 2030 des Nations Unies.

Sous-estimer la valeur de la terre risque de marginaliser avant tout le système alimentaire sahélien qui est capable, avec toutes ses chaînes de valeur, de produire, transformer et commercialiser jusqu’au 80% de la nourriture nécessaire grâce à la présence de nombreux produits dans la région, tels que les céréales, les oléagineux, les racines et les tubercules, les légumineuses, l’huile et le sucre. Cette situation crée les conditions pour **une déconnexion des marchés urbains du système rural et augmente la dépendance des produits importés** qui produisent des effets négatifs sur les opportunités d’emploi des jeunes, sur l’augmentation de la pauvreté et des inégalités socio-économiques^{viii}, sur la violation des droits et, enfin, sur la croissance et la propagation des conflits dans toute la région.

2. LES REACTIONS DE L'AGROÉCOLOGIE

L'Agroécologie est une approche intégrée appliquant les concepts et les principes écologiques et sociaux à la gestion et à la planification des systèmes agricoles et alimentaires, centrés sur le développement de la biodiversité et sur les interactions fonctionnelles entre les plantes, les animaux et les êtres humains. L'objectif est celui de **favoriser des parcours de transitions vers des modèles durables et résilients**, centrés sur le développement de la biodiversité ainsi que sur les interactions fonctionnelles entre les plantes, les animaux et les êtres humains, qui réduisent au minimum les besoins et les apports externes^{ix}.

Elle promeut la coopération entre productrices et producteurs, société civile, recherche, institutions, pour mener des actions directes soutenues par des politiques publiques adéquates, en utilisant des outils participatifs visant à la co-création de connaissances entre le monde agricole et la communauté scientifique.

C'est une approche qui exige une expérimentation continue de la part de ceux qui travaillent la terre, en évolution constante avec la variation des facteurs internes et externes de l'agroécosystème, pour produire un ensemble complexe de biens et de services de divers types, qui améliorent la qualité de l'environnement en diversifiant les possibilités de revenus^x.

Dans cette vision, **la santé joue un rôle central** : pour l'élimination des risques de contamination liés à l'utilisation d'herbicides et de pesticides, pour l'amélioration des valeurs nutritionnelles des produits, pour l'endigement des épidémies liées à l'agriculture intensive et à la destruction des habitats naturels causée par l'agriculture industrielle^{xi}, telle que le covid-19.

L'agroécologie a acquis une reconnaissance internationale croissante ces dernières années et a été **inclue par la FAO en 2019 comme une stratégie clé des Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030**. En tant qu'approche intégrée, et non pas la somme de pratiques distinctes, l'agroécologie est en fait considérée comme plus efficace pour la mise en œuvre de systèmes alimentaires territoriaux résistants que des modèles plus sectoriels (comme l'agriculture intelligente sur le plan climatique, en anglais *climate-smart agriculture*). En Afrique de l'Ouest, elle est soutenue par d'importants réseaux régionaux et internationaux tels que le ROPPA, *les Réseaux d'Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique del Ouest*^{xii}, la 3AO (*Alliance for Agroecology in West Africa*), une plate-forme de coordination entre les organisations paysannes, les instituts de recherche et les universités, les ONG internationales et les mouvements sociaux, créée à Dakar en 2018^{xiii}.

Grâce à son approche systémique et à sa capacité de mobilisation multi-acteurs, l'agroécologie est également en mesure de promouvoir des économies de gestion des aliments et des ressources naturelles inclusives, durables et résilientes en Afrique de l'Ouest et au Sahel. **Elle peut donc apporter une contribution importante pour surmonter la crise dans la région, en mettant en place des stratégies adaptées aux conditions spécifiques du contexte** : donner la priorité aux entreprises familiales et agricoles, valoriser le rôle des femmes et des jeunes, renforcer les formes d'association

qui garantissent la participation et la représentation de tous les acteurs, et qui sont en mesure de dialoguer avec les institutions, à commencer par celles du territoire.

Dans le but de soutenir des politiques publiques cohérentes avec la vision agroécologique sur des questions prioritaires telles que la distribution et l'accès aux ressources primaires ; la protection de la biodiversité, le patrimoine des semences traditionnelles et leur propriété intellectuelle ; la reconnaissance des connaissances paysannes ; la protection commerciale des produits locaux et la promotion des marchés locaux ; la valorisation de l'agriculture également dans les zones urbaines et périurbaines et, enfin, le développement de la recherche et des investissements nécessaires pour soutenir la transition en cours.

3. LES THEMATIQUES STRATEGIQUES ET LES LIGNES D'ACTION

3.1 LA TERRE

Pour les populations du Sahel, la terre, comme un continuum de sols agricoles et de pâturages, de forêts, d'eau, est **la vie**, la liaison avec ses racines, un moyen de production, une source de services essentiels, et une condition de résilience. Mais c'est aussi **une ressource de plus en plus rare et difficile d'accès pour les groupes sociaux les plus vulnérables** : les jeunes, les femmes, les migrants, les minorités. Il en est ainsi **du côté environnemental**, avec la désertification, l'érosion et la salinisation des sols, la déforestation, due au changement climatique et aux pratiques de production non durables. **Et sur le plan social**, par l'effet combiné de la fragmentation des entreprises, due à la pression démographique, et de leur concentration, causée par l'accaparement des terres, la production de biomasse à des fins énergétiques et d'autres phénomènes spéculatifs. Ces volets, conjointement à des phénomènes de migration interne ainsi qu'au niveau régionale, et d'urbanisation ont impacté sur les couches les plus vulnérables de la population, augmentant ainsi l'inégalité dans l'accès aux terres et l'insécurité du droit foncier.

L'agroécologie aborde tous ces aspects en tant que facteurs de crise interdépendants d'un système socio-environnemental unique, en développant les **lignes d'action** suivantes de manière intégrée :

- a) **La récupération et la gestion durable des ressources naturelles** dans les sols, les forêts et les eaux et **des systèmes agro-sylvo-pastoraux**, pour le développement d'économies locales intégrées et multifonctionnelles dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la collecte de plantes sauvages, de la pêche, de la fourniture de services écosystémiques^{xiv}.
- b) **L'élaboration des outils de gouvernance des terres et de l'eau qui soient inclusifs et responsables**, en mettant particulièrement l'accent sur les accords de gestion communautaire^{xv} et de mécanismes de financement durables (les fonds de garantie).
- c) Le **renforcement des capacités de gestion et de résolution des conflits** liés aux ressources naturelles, notamment sur les axes de transhumance interétatiques, et à l'appui des initiatives intercommunautaires et nationales et des politiques, lois et commissions territoriales inclusives et pacifiques^{xvi}.

3.2 LES SEMENCES

Afin de soutenir la résilience des systèmes agroalimentaires, dans un contexte de variété climatique imprévisible à l'échelle locale, **il est essentiel de développer des modèles décentralisés et participatifs de recherche et de diffusion, incluant aussi l'amélioration génétique.** Dans une vision plus large de diversification interspécifique et intra-espèce : à partir des semences et des variétés cultivées jusqu'aux paysages et aux agroécosystèmes, en valorisant les semences des variétés traditionnelles^{xvii}.

Dans cette optique, il s'avère nécessaire de promouvoir un changement de paradigme dans le système de recherche et de diffusion agricole, tout en supportant l'évolution des politiques qui peuvent les soutenir. La thématique de l'agro-biodiversité à tous les niveaux, en commençant par les semences jusqu'à arriver aux savoirs concernant ces variétés, doit devenir un thème transversal dans les projets de développement rurale comme prévu dans les accords internationaux tels que le Traité de la FAO sur l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation - ITPGRFA dont l'Italie est l'un des principaux bailleurs^{xviii} et dont les politiques d'implémentation comprennent aussi la coopération internationale. Conformément aux **articles 6 et 9**, les thèmes de **l'utilisation durable de l'agro-biodiversité** et des **droits des paysans, deux des grandes lignes du Traité, doivent être interprétés en tant qu'axes sur lesquels orienter les politiques de développement et de coopération agricoles**, dans le but d'atténuer les effets négatifs des politiques de modernisation en cours dans le Sud.

On considère donc qu'il est nécessaire d'encourager des **actions** visant à :

- a) **Assurer la totale mise en œuvre du Traité dans les pays d'interventions**, en garantissant aux agriculteurs le libre accès aux ressources génétiques nationales, en soutenant les projets visant à l'amélioration génétique de façon participative et décentralisée.
- b) **Favoriser la création de systèmes de semences locaux, diversifiés et diffusés.**
- c) **Promouvoir la gestion communautaire de l'agro-biodiversité** à travers les banques de semences communautaires CSB (*Community Seed Banks*)^{xix}, tout en assurant l'équité entre les sexes et la salubrité du matériel échangé au travers de parcours de formation appropriés.
- d) **Soutenir les processus de recherche et valorisation de l'agro-biodiversité** basées sur les échanges entre la diversité, les régimes et la nutrition, en commençant aussi par l'exploitation des espèces négligées NUS (*Neglected and Underutilised Species*)^{xx}, qui sont utiles à la diversification des systèmes agricoles et des régime alimentaires.
- e) **Promouvoir les échanges sur les politiques au niveau régional et international en matière de gestion de l'agro-biodiversité** afin de diffuser les changements en cours dans l'Union européenne.
- f) **Développer des programmes de formation appropriés**, adressés au personnel des organisations impliquées et aux institutions locales, nationales et régionales pour soutenir la mise en œuvre cohérente de ces lignes d'actions dans l'élaboration et l'implémentation des politiques, des programmes et des projets.

3.3 LES MARCHES

Afin de tirer profit des opportunités offertes par la variété des biens et des produits qui caractérisent à la fois les systèmes agroécologiques et l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, **les entreprises familiales, les coopératives, les organisations paysannes doivent avoir accès à des "marchés" et à des règles commerciales qu'elles peuvent régir sans être soumises.** Les marchés « territoriaux »^{xxi}, liés aux systèmes agricoles locaux, nationaux et régionaux, dont *les marchés hebdomadaires*^{xxii} sont une pratique reconnue qu'il faut défendre et reproduire, **jouent un rôle clé** dans la sécurité alimentaire, la conservation de la biodiversité et la nutrition, et sont capables d'apporter une valeur ajoutée aux acteurs de l'économie rurale, réduisant la vulnérabilité causée par la volatilité des marchés mondiaux. Au sein de ces derniers, il est toutefois important de gagner de l'espace, en particulier pour les biens non alimentaires, dans une logique de respect des principes d'équité et de justice qui valorise le travail de ceux qui les produisent.

Qu'il s'agisse de marchés ruraux, qui traversent également les frontières de différents États, ou de marchés urbains, qui servent de pont entre la campagne et la ville, ainsi qu'entre les producteurs et les consommateurs, **les marchés territoriaux sont la ressource clé à laquelle il faut se référer dans la région, d'un point de vue agroécologique.** Afin de renforcer leur lien avec les organisations d'agriculteurs et de les rendre plus fonctionnelles pour la valorisation des produits locaux et l'approvisionnement en aliments sains, à travers **les lignes d'action** suivantes :

- a) Des **enquêtes qualitatives-quantitatives sur la production des Entreprises Familiales** (Exploitations Familiales/EF) et des associations d'agriculteurs, en utilisant au mieux les outils existants, tels que l'Observatoire sur les EF et la méthodologie de recherche participative sur les marchés, promue par ROPPA^{xxiii}, pour soutenir le développement des politiques et des investissements et renforcer les capacités entrepreneuriales des EF, notamment en termes de connaissance des chaînes de valeur des chaînes d'approvisionnement.
- b) **Analyse et renforcement du potentiel d'accès aux marchés nationaux et internationaux** de certain produit à forte valeur ajoutée pour l'économie des communautés et d'accès aux revenus pour les groupes les plus vulnérables, tels que les épices, les produits à base de plantes pour les compléments alimentaires, les nutraceutiques, les médicaments à base de plantes non synthétiques et les cosmétiques.
- c) **Développement de la relation directe entre producteurs et consommateurs**, à travers une pluralité d'initiatives capables d'intercepter des cibles et des besoins différents : CSA ou *Community Supported Agriculture*^{xxiv}, un système de restauration, des foires Eco. Bio, des réseaux de vente au détail.
- d) Des **accords entre réseaux de producteurs et les institutions**, dans le cadre des politiques de protection sociale, pour fournir des repas aux écoles, aux maisons de retraite, aux

prisons, aux hôpitaux, y compris des plans de mobilité urbaine pour faciliter le transport des denrées alimentaires dans les villes.

- e) **Soutenir les municipalités pour l'adaptation des infrastructures et des services présents dans les marchés**, pour améliorer les conditions d'hygiène et de santé, réduire l'impact environnemental, valoriser les déchets, les eaux usées et les carcasses dans le secteur agricole.

3.4 LES SERVICES

La transition agroécologique exige des services de soutien innovants pour les producteurs et les productrices, qui tiennent compte de manière adéquate de l'égalité des sexes et du travail décent en termes de droits et d'intensification du travail. **Des innovations visant à réduire l'utilisation de facteurs externes et à promouvoir une économie de services avancée comme opportunité d'emploi pour les nouvelles générations**, avec la création de nouveaux profils professionnels. Cela nécessite **une forte contribution de la recherche et de la formation adaptée aux nouveaux besoins**, également en soutien à la fonction tertiaire de l'agriculture avec des services éducatifs et récréatifs^{xxv}, ouverts à l'entrée d'opérateurs privés et d'entreprises paysannes associées, et au développement de systèmes de certification adaptés au contexte, capables de documenter la valeur ajoutée de la production agroécologique.

L'Italie, avec sa vocation pour l'agro biodiversité et la valorisation des produits de qualité, et avec son système de recherche, d'innovation et de services pour l'agriculture familiale, peut jouer un rôle stratégique dans ce domaine, en liaison avec les opérateurs de la société civile italienne et de l'Afrique de l'Ouest^{xxvi} dans l'élaboration des **lignes d'action** suivantes :

- a) Des **activités de recherche participatives** pour le diagnostic et le suivi du fonctionnement de l'agroécosystème et le développement de services innovants pour l'agroécologie.
- b) **Soutenir la création de Service d'information pour l'Agroécologie** (tels que les outils de technologie de l'information et de la communication – en anglais *Information and Communication Technology* – pour la production et la commercialisation), assurance, crédit, mécanisation, transformation (avec la valorisation des produits locaux, avec l'utilisation de techniques traditionnelles ou innovantes et l'utilisation d'énergies renouvelables), pour la production d'intrants éco-compatibles pour la fertilisation et pour la protection des plantes et des animaux.
- c) **Réaliser une analyse de faisabilité et promotion de services tertiaires** tels que l'éducation et l'agritourisme, que les associations et entreprises locales peuvent fournir, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines.
- d) **Soutenir les consortiums de producteurs** pour le développement de chaînes d'approvisionnement intégrées, pour l'achat d'intrants et d'équipements, pour la valorisation et la commercialisation des produits, pour l'amélioration des normes de

qualité et des procédures de traçabilité et de certification, également avec des approches alternatives telles que les *Systèmes Participatifs de Garantie* (SPG).

3.5 LES FEMMES

En Afrique de l'Ouest, **le rôle des femmes est central dans la production alimentaire, la protection de l'environnement, les économies rurales** : leur participation aux processus de décision n'est pas à la hauteur de ce rôle, même si elle est fondamentale car elle permet de faire ressortir leurs pratiques, leurs visions, leurs besoins, dans un contexte où leurs droits ne sont pas toujours reconnus et sont souvent violés. **Les femmes sont majoritaires parmi les producteurs agricoles, et en même temps, elles sont le groupe social qui se voit le plus refuser l'accès à la terre.** Elles jouent un rôle stratégique dans la souveraineté alimentaire et la nutrition des ménages, mais cette économie de la vie n'est pas reconnue dans les politiques publiques, qui sont toujours basées sur des modèles patriarcaux et d'inégalité entre les sexes. C'est pourquoi **la valorisation de la contribution des femmes à la transition agroécologique doit aller de pair avec la pleine reconnaissance de leurs droits**, comme indiqué dans les recommandations de la CEDAW (*Committee on the Elimination of Discrimination against Women, General, Recommendation n.34 on the rights of rural women*, 2016 ^{xxvii}).

À ces défis, l'agroécologie est en mesure d'apporter une réponse intégrée, qui tient ensemble comme un continuum les voies complémentaires de l'autonomisation sociale, économique et politique à travers les **lignes d'action** suivantes :

- a) **Promouvoir les collectifs de femmes et des espaces publics pour les femmes** capables à la fois d'apporter de nouvelles visions et pratiques agroécologiques et de maintenir l'attention sur la question des droits des femmes.
- b) **Développer des AGR et des entreprises économiques parmi les groupes de femmes**, qui puissent inclure l'alphabétisation de base et fonctionnelle, l'appui à la production, la préservation, la transformation, la commercialisation, la promotion de l'épargne.
- c) **Soutenir les initiatives de plaidoyer** pour changer les politiques publiques sur les droits et la représentation des filles et des femmes.
- d) **Développer la représentation des femmes** dans les organisations d'agriculteurs, les institutions, les commissions foncières.
- e) **Éliminer les obstacles** qui limitent ou empêchent l'accès des femmes aux ressources, en particulier à la terre, à l'eau, au crédit, à la technologie.

3.6 LES JEUNES

La reconnaissance et le renforcement du rôle des jeunes, les filles et les garçons, est la première étape pour lutter contre leur émigration des zones rurales, causée par le manque de possibilités d'emploi et le faible accès aux ressources productives. Comme l'indique le ROPPA dans le troisième rapport de l'Observatoire des entreprises agricoles familiales ("*Regards de Jeunes ruraux ouest-*

africains sur l'exploitation familiale")^{xviii}, il faut tout d'abord comprendre les aspirations des jeunes vivant dans les zones rurales et ensuite se mobiliser pour les soutenir, les former, consolider leurs projets et les accompagner jusqu'à la commercialisation de leurs produits pour leur assurer un revenu décent.

Afin de rendre le travail dans le secteur agricole attractif et de faciliter le renouvellement des générations, il est crucial de démarrer un processus de concertation à l'intérieur des ménages, des communautés, des organisations de la société civile et des administrations publiques, tout **en encourageant la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus basées sur le développement exhaustif des capacités et des compétences.**

L'agroécologie est en mesure de contribuer de manière décisive à ces processus grâce aux **lignes d'action** suivantes :

- a) **Développer des compétences**, par la formation et le soutien technique en matière d'agroécologie et de gestion d'entreprise, y compris les coopératives ; les échanges de formation avec d'autres régions et pays, y compris l'Europe ; programmes de "parrainage" à moyen terme parmi les jeunes qui travaillent déjà dans l'agriculture.
- b) **Créer des emplois** dans les projets agro-sylvo-pastoraux, y compris la transformation des produits et la garantie de conditions de travail décentes et d'accès à des marchés spécifiques.
- c) **Favoriser l'accès aux ressources naturelles, à la technologie et à des canaux de financement** spécialisés (aides au démarrage des *start-ups*, crédit, subventions).
- d) **Développer la concertation entre les groupes de jeunes** d'une même zone géographique et soutien aux actions de plaidoyer auprès des gouvernements locaux.

4. LES PROGRAMMES, LES PARTIES PRENANTES, LES OUTILS FINANCIERS

Les organisations signataires du présent document, conjointement à nombreux mouvements paysans et militants, **réclament depuis de nombreuses années, la conversion du modèle de développement non durable qui est responsable d'une sévère crise systémique dans le monde et également en Afrique de l'Ouest.** Il s'agit d'une crise qui est destinée à s'aggraver à moins qu'un changement radical et substantiel d'orientation ait lieu. Il est nécessaire d'opérer un changement capable de déclencher un processus de transition écologique et sociale, où chaque acteur peut contribuer et où le rôle de l'« espace public » existant entre l'état et le marché et occupé par la société civile, est pleinement reconnu.

En lançant cet appel, les organisations signataires s'engagent donc à soutenir ce processus en commençant par leur travail quotidien et leurs projets, en renforçant la coordination entre les différentes interventions en mettant à la disposition leurs ressources et connaissances, qui sont aussi le résultat d'**une expérience longue et fructueuse de collaboration avec le « système Italie »**

tout entier de coopération internationale. Cette collaboration a augmenté au fil des années et continue aujourd'hui dans tous les pays de la région, avec des modalités et des instruments différents tels que : les projets cofinancés ou confiés par l'AICS ; les programmes de coopération déléguée avec les fonds fiduciaires (*Desert au Niger*) ; les programmes implémentés en consortium au Sénégal et au Burkina Faso avec les fondations d'origine bancaire^{xxix} et avec la coopération décentralisée (région Piémont, Mairie de Tourin, région Toscane, région Emilie-Romagne, Mairie de Milan et région Lombardie, région Vénétie, Province de Bolzano) ; les programmes de coopération universitaire (Université de Tourin ; Université Rome 3 ; Ecole Supérieure Sainte Anne de Pisa).

Ce cadre est finalement complété par des initiatives menées aux côtés des partenaires locaux au sein des programmes soutenus par l'Union européenne, les agences gouvernementales de coopération (par exemple, DFID/UK, la coopération luxembourgeoise etc.) et les agences du système des Nations Unies. Avec eux, de nombreuses interventions ont été mises en œuvre et sont toujours activées pour soutenir les organisations d'agriculteurs et la recherche-action, ainsi que pour soutenir les systèmes de transition agro-écologiques résilients dans les zones agropastorales et agricoles (riziculture à faible impact, horticulture, pastoralisme).

Cet ensemble d'expériences déjà en cours est considérée comme un premier test des propositions indiquées dans le document, **sachant que la transition sera favorisée par un ensemble de politiques orientées vers la cohérence des objectifs, à appliquer à différentes étapes, des projets aux programmes, qui garantiront la plus large participation de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre des programmes définis par les Partenariats mondiaux pour le développement durable^{xxx}.**

Malheureusement, les fonds disponibles et les initiatives en cours à ce jour, bien que méritoires, ne semblent pas répondre à la nécessité urgente de changer le modèle de développement et de transformation socio-économique et environnementale, notamment en ce qui concerne la transition agroécologique^{xxxi}.

En termes quantitatifs, les investissements dans l'agriculture et la santé ne représentent que 7 % des dépenses publiques de coopération au développement. En outre, bien que l'Italie combine sa capacité à mobiliser l'expertise en matière de coopération pour jouer un rôle de leader international dans des secteurs tels que l'agriculture et la sécurité alimentaire (Examen par les pairs de l'OCDE, 2019) en termes d'impact, les mesures prises dans des contextes bilatéraux et multilatéraux sur la nutrition, l'agriculture, l'agro-industrie semblent très éloignées de la stratégie de conformité, d'intégration, d'intégration décrite dans le Document de Planification et d'orientation triennale du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale italien (MAECI)^{xxxii} qui au moment ne contient pas une référence expresse à l'Agroécologie, contrairement aux autres agences internationales et nationales de coopération qui l'ont adopté officiellement.

Afin de surmonter ces limites, il est nécessaire de **favoriser et de développer le dialogue avec la société civile** dans le cadre des engagements déjà pris par le MAECI, comme le prévoit la Déclaration

de Nairobi dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement^{xxxiii}.

Ces engagements sont à adapter au contexte modifié et aux axes d'intervention identifiés par ce document, avec une attention adéquate au processus d'analyse et d'évaluation participative des voies de transformation de l'agroécologie.

Dans ce cadre de référence, avec un sentiment d'urgence et en vue de valoriser le "système italien", nous proposons une comparaison pour la structuration de **Programmes multi-pays intégrés, ou Programmes Pays articulés dans une stratégie régionale incluant des pays définis comme prioritaires par l'AICS** (Burkina Faso, Niger et Sénégal) et non (Mali, Gambie, Guinée et Guinée Bissau) d'Afrique de l'Ouest, pour au moins trois ans, éventuellement quatre ans et avec une possibilité de renouvellement et d'expansion, ce qui favorisera l'agrégation d'acteurs engagés, de différents côtés, à soutenir la transition agroécologique : les mouvements d'agriculteurs, les instituts de recherche, les ONG, les réseaux de la société civile, la diaspora, les entreprises, les autorités locales, les fondations, les agences de coopération internationale.

Les **instruments** que nous estimons adéquats pour concrétiser une perspective d'intervention du système italien de coopération, des organisations agricoles et de la recherche sont les suivants :

- Mise en œuvre d'un nouveau **programme pour la transition agroécologique** de la coopération italienne avec la coordination de l'AICS, qui renforcera de manière évolutive l'héritage du Fonds Italie-Cilss^{xxxiv}.
- Réorientation du **Fonds fiduciaire pour l'Afrique**, destiné aux groupes les plus vulnérables, sur la protection et la coopération avec les communautés locales et les migrants dans la perspective holistique de l'agroécologie, et le renforcement de la contribution de la diaspora aux processus de transformation.
- Définition d'un **programme interministériel (AICS et Ministère de l'Environnement)** dans les zones de haute vulnérabilité et d'intérêt environnemental, pour le soutien aux systèmes pastoraux et la valorisation des ressources halieutiques tant marines, dans le Golfe de Guinée, que fluviales, dans le cadre de l'engagement italien dans la lutte contre la désertification et de la coopération bilatérale dans le domaine environnemental.
- Structuration d'une **initiative italienne pour l'agroécologie dans le cadre de la coopération européenne**, en particulier dans le pilier agricole de l'Alliance Afrique-Europe actuellement en cours de négociation, conformément à la Stratégie globale de l'UE pour l'Afrique. Cette initiative est encore plus urgente en réponse à la pandémie COVID 19.
- Toujours au niveau européen, **l'activation de la coopération déléguée et des instruments multilatéraux**, avec une référence particulière à la nouvelle programmation du Green Deal de l'UE, à la Stratégie européenne de la biodiversité 2030, au Financement durable, au Plan d'Investissement Extérieur (PEI) en Afrique et au Plan d'action pour l'économie circulaire, qui a l'alimentation comme secteur prioritaire.

- La création d'une **plateforme de coordination de la coopération universitaire** avec le Sahel, grâce à l'appui du MAECI et du MIUR, à compléter par des actions visant à la formation agroécologique (formation) des agriculteurs, des techniciens et des opérateurs de la coopération. Cette plateforme devrait créer des synergies avec d'autres acteurs et initiatives existant au niveau européen sur des questions transdisciplinaires et en utilisant tous les instruments financiers disponibles, par exemple le nouveau Programme cadre pour la recherche et le développement technologique *Horizon Europe*.

La mise en œuvre de ces propositions, à enrichir et approfondir à travers la confrontation et le dialogue avec tous les acteurs intéressés, **ne pourra se réaliser que sur la base d'une vision et d'une volonté partagées et grâce à la mobilisation combinée du système italien et international.**

LES NOTES

ⁱ Selon le GIEC, la zone du Sahel a subi la plus forte diminution continue des précipitations de la planète depuis 1980 et, malgré une reprise des précipitations moyennes à la fin des années 1990, les projections prévoient une nouvelle détérioration d'ici 2030 avec une augmentation de la variabilité des précipitations, des températures plus élevées et de la fréquence des sécheresses.

ⁱⁱ Dans les pays du G5, où environ 50 % de la population a moins de 15 ans, la croissance démographique dans les zones rurales entre 2018 et 2040 devrait être d'environ 200 %, passant de 80 à 160 millions de personnes. On estime que l'augmentation de la population amènera plus de 32,5 millions de jeunes sur le marché du travail au cours des 20 prochaines années. Perspectives démographiques mondiales UNDESA, 2017 et 2019.

ⁱⁱⁱ Environ 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue et 56 % n'a pas accès aux services de santé de base. Le niveau de l'indice de développement humain (IDH) pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger les relègue à plus de 182 places dans le classement mondial (base de données du PNUD), tandis que les inégalités de revenus (indice de Gini) vont de 33 au Mali à plus de 40 au Sénégal.

^{iv} Le pourcentage de la population en zone rurale varie de 36% en Gambie et 49% au Sénégal à 57% en Guinée Bissau, 64% en Guinée, environ 70% au Mali et au Burkina Faso et 83% au Niger. Le taux annuel d'urbanisation varie de 4 à 8 %, plus élevé dans les pays à faible niveau d'urbanisation (Banque mondiale 2018).

^v Les femmes jouent un rôle prédominant dans le système alimentaire pour la composante non agricole avec plus de 70 % d'emploi féminin (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE 2017). Seulement 28 % environ des filles et des femmes de plus de 15 ans ont terminé l'école primaire et seulement 9 % ont terminé l'école secondaire, et le déni des droits est attesté, entre autres, par le taux élevé de mariages précoces et de mortalité maternelle (Kwasi et al, 2019).

^{vi} Les politiques de sécurité en Afrique sahélo-saharienne ont été caractérisées par l'absence d'une vision stratégique à long terme, capable d'orienter les interventions politiques sur les vulnérabilités et les éléments de fragilité structurelle à l'origine de l'instabilité régionale. L'attention portée aux objectifs à court terme de la lutte contre le terrorisme et de la lutte contre les trafics régionaux, soutenue par la conviction qu'un renforcement de la présence militaire pourrait contenir la diffusion du radicalisme islamique, a fortement limité la dimension civile de l'intervention, sous-dimensionnée en termes de ressources humaines et financières. L'aide destinée aux États sahélo-sahariens a principalement porté sur le matériel militaire, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement des capacités de maintien de la paix et de réponse aux crises régionales, au détriment de l'aide au développement et de la promotion de pratiques de gouvernance vertueuses (Casola, 2018).

^{vii} L'Alliance pour le Sahel a été lancée par l'Union européenne, la France, l'Allemagne, la Banque mondiale, le PNUD, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg, le Danemark et les Pays-Bas pour soutenir les pays du G5 au Sahel : Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad.

^{viii} Une étude de l'ISS (Kwasi et al 2019) comparant différents scénarios pour le Sahel à l'horizon 2040 montre que parmi 5 groupes d'actions possibles, celui sur l'agriculture, qui est l'épine dorsale économique et culturelle du Sahel, a le plus grand impact en termes d'indices de réduction de la pauvreté et d'augmentation des revenus et, avec les interventions sur l'éducation et la gouvernance, contribue grandement à l'amélioration des indices de développement humain. De manière complémentaire, d'autres études (E.Quak, 2018) montrent qu'il est nécessaire de se concentrer sur les systèmes inclusifs et l'innovation pour créer des opportunités d'emploi et de développement durable, en particulier dans les systèmes alimentaires

2. Les réactions de l'Agroécologie

ix L'approche ESR (Efficacité/Substitution/Redesign) joue un rôle clé dans le contexte de la transition agro-écologique et illustre son calendrier :

- La première étape, l'efficacité, commence par l'adoption d'une utilisation plus efficace des intrants, telle que l'utilisation optimale des engrais avec un minimum de déchets.
- Dans la deuxième étape, la substitution, certains intrants considérés comme nuisibles à l'environnement sont remplacés par des intrants plus bénins. Le remplacement de technologies obsolètes par des technologies plus efficaces entre dans cette catégorie.
- Dans la phase finale, Redesign, une approche de gestion des systèmes est adoptée pour réduire le besoin d'intrants en premier lieu. Cela signifie "concevoir des agro-écosystèmes qui fournissent la quantité optimale de services écosystémiques pour aider à la production de nourriture, de fibres et de pétrole, tout en veillant à ce que les processus de production agricole améliorent le capital naturel" (Pretty, 2016). Ces systèmes repensés / conçus écologiquement visent à minimiser les problèmes et la dépendance vis-à-vis des intrants achetés, à accroître la résilience et à permettre un entretien autonome, l'autorégulation, la durabilité et la capacité à fournir les services et le soutien nécessaires aux écosystèmes pour le bien-être de tous". (LUPG, Transition vers le système agroécologique, 2016).

x Les caractéristiques spécifiques des systèmes agroécologiques méritent une attention particulière afin de mettre en œuvre des programmes de transition efficaces. Il faut notamment garder à l'esprit qu'ils sont caractérisés par l'être :

- à forte intensité de connaissances : alors que les pratiques agricoles conventionnelles sont normalisées et reproduites pratiquement sans changement, même dans des situations environnementales très différentes (par exemple, densité de semis, type et périodicité de la fertilisation et du désherbage, etc.)

- En constante évolution : les systèmes agroécologiques évoluent constamment en fonction des caractéristiques changeantes des facteurs internes de l'agroécosystème (par exemple, développement de la composante arboricole d'un système agroforestier, augmentation progressive de la fertilité du sol générée par les pratiques adoptées, etc.) et des facteurs externes (par exemple, changement progressif des conditions climatiques, conditions du marché, etc.) En outre, pour atteindre un degré de stabilité satisfaisant, les systèmes agroécologiques nécessitent une période de conversion rarement inférieure à 4-5 ans.

- Multifonctionnel : contrairement aux systèmes conventionnels, où les revenus sont généralement liés à la production et à la commercialisation de quelques produits, voire d'un seul, les systèmes agroécologiques se caractérisent par leur capacité à produire un ensemble complexe de biens et de services de divers types (par exemple, des aliments pour l'autoconsommation, du fourrage, des produits alimentaires et non alimentaires (par exemple, des fibres pour le textile, des plantes pharmaceutiques, etc.) Les services écosystémiques garantis par les systèmes agroécologiques sont également très importants (par exemple la pollinisation, la préservation du cycle hydrologique, l'amélioration du paysage, la protection de la biodiversité, etc.)

En outre, les systèmes agroécologiques se caractérisent par un effet multiplicateur des avantages lorsqu'ils sont adoptés dans plusieurs exploitations adjacentes et au niveau du paysage.

xi "La transmission d'un agent pathogène d'un animal vertébré à un être humain ("Zoonotic spillover")" est le résultat d'une dynamique complexe reliant les humains et les écosystèmes naturels, où les conditions socio-économiques et structurelles jouent un rôle clé pour déterminer si cette transmission devient un foyer, et un foyer une épidémie ou une pandémie.

Les risques augmentent avec l'agriculture industrielle par deux voies. Premièrement, la production issue de l'élevage intensif amplifie les risques d'apparition et de propagation des maladies. La probabilité d'apparition de maladies animales à fort impact est accrue par le confinement d'un grand nombre d'individus dans des espaces réduits, la restriction de la diversité génétique, la rotation rapide des animaux et la fragmentation de l'habitat due à l'expansion du cheptel.

Deuxièmement, les risques augmentent avec le développement de l'interaction entre l'homme et la faune, qui peut être exacerbée par la destruction de l'habitat due à l'agriculture commerciale, à l'urbanisation incontrôlée, à l'accumulation de terres et de ressources. Comme le dit un expert faisant autorité en matière de maladies de transmission zoonotique : "Détruisez les systèmes et les paysages naturels, et les espèces qui resteront avec vous sont celles dont les humains attrapent des maladies. Comme l'indique le rapport 2015 du C BD/OMS, la propagation des

agents pathogènes est exacerbé par le changement climatique, la destruction des écosystèmes, le changement d'utilisation des terres, la perte de biodiversité et la suppression de barrières de protection essentielles.

Bien que les preuves de l'origine du Covid-19 restent à définir, il est largement admis que l'épidémie est liée à une combinaison des voies mentionnées ci-dessus. (IPES- Food 2020....)". Voir **International Panel of Experts on Sustainable Food Systems (IPES-Food)** COVID-19 and the crisis in food systems: Symptoms, causes, and potential solutions",

^{xii} Le ROPPA, a été fondé en 2000 à Cotonou. C'est un réseau d'organisations d'agriculteurs et de producteurs qui coordonne aujourd'hui l'initiative de 15 plateformes nationales en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cap Vert, Nigeria. Depuis sa création, le ROPPA s'est distingué pour la défense et la promotion de l'agriculture familiale. Un choix de terrain clair qui s'est traduit ces dernières années par une adhésion convaincue et constante aux principes et pratiques de l'agro-écologie, que le ROPPA soutient et diffuse dans tous les pays où il opère et est présent.

^{xiii} La Plateforme 3AO (http://www.ipes-food.org/img/upload/files/3AO%20brochure_FR.pdf) a été créée lors d'une réunion organisée en août 2018 conjointement par le ROPPA et l'IPES food (réseau d'experts internationaux sur les systèmes alimentaires durables) à laquelle ont participé 31 organisations nationales, régionales et internationales et au cours de laquelle les objectifs ont été définis et le plan d'action de l'Alliance naissante a été préparé. L'objectif de 3AO est de **promouvoir et de soutenir la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest pour assurer des moyens de subsistance durables et résilients adaptés aux défis de l'agriculture dans différents contextes locaux**. Par une série d'actions concrètes et convenues, 3AO crée des synergies à différents niveaux et entre différents acteurs pour renforcer les efforts de recherche et de plaidoyer en faveur de l'agroécologie, tout en favorisant la visibilité du mouvement agroécologique en Afrique de l'Ouest. Le plan d'action repose sur cinq grands principes : - Améliorer et renforcer la gouvernance des systèmes alimentaires et réorienter les financements dans l'agriculture ; - Maximiser le partage des connaissances entre la science et les connaissances des agriculteurs : recherche participative et consolidation des connaissances ; - Consolider les réseaux agroécologiques en mobilisant la société civile à cette fin ; - Renforcer les systèmes d'échange de connaissances et les possibilités de formation des agriculteurs ; - Développer et renforcer les systèmes alimentaires locaux, les partenariats fondés sur la solidarité entre les acteurs dans différents contextes locaux et améliorer l'accès aux marchés. Les activités sont suivies par un comité de pilotage dont les membres comprennent des représentants du ROPPA, de l'IPES FOOD, de l'AFSA (Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique), d'ENDA Pronat (Action environnementale de développement pour la promotion des terres naturelles), du CIRAD (Recherche agronomique pour le développement) et d'Action contre la faim. Chaque activité est gérée par une organisation chef de file qui bénéficie des connaissances et des compétences d'un groupe de soutien, défini de temps en temps et composé de certaines des autres organisations membres.

3. Les thématiques stratégiques et les lignes d'action

^{xiv} Par sa nature même, l'agroécologie a la possibilité de générer des services écosystémiques, qui devraient être encouragés et comptabilisés par les États et les collectivités territoriales (tels que la pollinisation, la préservation du cycle hydrologique, la mise en valeur du paysage, la protection de la biodiversité, etc.).

^{xv} Parmi les 10 éléments de l'agroécologie rédigés par la FAO, la gouvernance responsable est centrale car les pauvres des zones rurales dépendent de la biodiversité terrestre et aquatique et il est donc essentiel de 1) préserver l'accès à ces services par le biais de la gouvernance communautaire et 2) promouvoir un accès équitable aux ressources en terre et en eau. Les lignes directrices volontaires pour une gestion responsable des régimes fonciers représentent un outil précieux pour aider les décideurs politiques à élaborer des stratégies, des politiques et des activités pour la réalisation du droit à l'alimentation et à l'équité.

^{xvi} Les conflits liés aux ressources naturelles s'expliquent en partie par les dynamiques démographiques et environnementales et en partie par l'instabilité de l'accès et des droits fonciers (voir ci-dessus). Notre groupe de travail sur l'agroécologie a développé des bonnes pratiques tant sur la gestion résiliente des terres avec des exemples concrets

de gestion prudente de l'eau et des sols en Afrique de l'Ouest, que sur le domaine de l'accès aux droits, lié notamment à l'insécurité du droit foncier.

^{xvii} Les semences des variétés locales représentent, au Sahel comme dans le reste du monde, l'héritage d'un travail millénaire et minutieux d'expérimentation et de sélection effectué par les communautés agricoles. Les semences traditionnelles utilisées aujourd'hui sont le résultat d'une co-évolution entre les espèces végétales et les agroécosystèmes et se caractérisent par un haut niveau d'adaptation au contexte pédoclimatique dans lequel elles sont utilisées. Ils constituent également une source irremplaçable de biodiversité génétique et donc une ressource précieuse dans un contexte de variabilité climatique imprévisible à l'échelle locale. Par exemple, dans un seul village du Mali ou du Burkina Faso, on peut trouver jusqu'à 25 variétés différentes de sorgho en culture. En outre, les variétés locales répondent de manière adéquate aux besoins nutritionnels des populations qui s'en nourrissent, constituent un élément fondamental des traditions locales et représentent un patrimoine culturel et biologique inestimable.

^{xviii} Contribution italienne au TIRPAA (2015) Budget de base 1 126 735 \$, Participation des pays du Sud 26 678 \$, Projets spéciaux 3 174 362 \$, Fonds BS 6 269 485 \$;
https://rapponuroma.esteri.it/rapp_onu_roma/it/ambasciata/news/dall_ambasciata/2015/11/trattato-internazionale-sulle-risorse.html

^{xix} Les Cds (Banques Communautaires de Semences) ont été créées dans de nombreuses régions du monde depuis le début des années 1980, avec des formes juridiques et des fonctions diverses. Parmi les principaux objectifs, il s'agit de surmonter la perte de l'agrobiodiversité et de faciliter l'accès à des semences adaptées aux conditions locales qui ne sont pas disponibles sur le marché, souvent sur la base d'un modèle de gestion participative et en facilitant l'amélioration participative des semences. Ces dernières années, plusieurs études de cas et analyses sur les CD ont été publiées. Cependant, ils jouent un rôle important dans les sociétés européennes pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques et dans tous les cas où les agriculteurs n'ont pas facilement accès aux banques publiques de germoplasme. Les Cds disposent de structures dédiées à la conservation des semences et/ou de zones de culture de collections, et visent à préserver la diversité génétique et à mettre à disposition des semences. Ces structures peuvent être centralisées ou avoir une approche décentralisée qui permet à plusieurs personnes de stocker les semences et de gérer les collections. Les CD sont gérés par une communauté. Ces communautés peuvent être des réseaux informels ou des entités juridiques formalisées composées de plusieurs membres. Les maisons de semences appartiennent au système informel de semences (par exemple, les organisations de la société civile). En tout état de cause, ils n'appartiennent ni au secteur primaire (public) ni au secteur secondaire (privé pour les activités commerciales/marché). La communauté gère la maison de semences pour atteindre certains objectifs communs basés sur des valeurs et des normes collectives partagées, créant ainsi une culture et une identité spécifiques. Ces règles peuvent réglementer l'accès aux semences, aux connaissances et aux informations, mais aussi la manière dont les objectifs sont développés - ou tout autre facteur qui détermine le fonctionnement de la communauté.

^{xx} Les espèces comestibles "négligées et sous-utilisées" (NUS) sont celles auxquelles peu d'attention est accordée ou qui sont complètement ignorées par la recherche agricole. Il s'agit de variétés sauvages ou semi-domestiquées et d'espèces forestières non ligneuses (tubercules, céréales, fruits, légumineuses et épices). Longtemps négligées par la science agricole traditionnelle pour diverses raisons agronomiques, génétiques, économiques, sociales et culturelles, ces cultures sont aujourd'hui de plus en plus reconnues pour leur rôle potentiel dans l'atténuation des risques dans les systèmes de production agricole. Au cours des dernières décennies, l'importance des NUS dans l'amélioration de la nutrition, la génération de revenus, le maintien de la santé de l'écosystème et l'autonomisation des populations pauvres et fragiles, ainsi que la promotion de la diversité culturelle, a été réévaluée.

Voir :

https://www.biodiversityinternational.org/fileadmin/_migrated/uploads/tx_news/Fighting_poverty__hunger_and_malnutrition_with_neglected_and_underutilized_species__NUS__1671_03.pdf

^{xxi} Les recommandations de "Connecter les petits exploitants aux marchés", approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale - CSA, en 2016, reconnaissent que les marchés définis comme "territoriaux", bien qu'ignorés par la plupart des analyses et statistiques existantes, sont une composante essentielle de la sécurité alimentaire dans les pays du Sud, et en particulier en Afrique de l'Ouest. Ces marchés sont liés aux systèmes alimentaires locaux, nationaux et régionaux, font participer les femmes et les jeunes, permettent aux consommateurs d'accéder à des denrées alimentaires fraîches et peu transformées, garantissent que la valeur ajoutée reste entre les mains des producteurs et des autres acteurs de l'économie rurale, leur laissant un certain degré d'autonomie et réduisant ainsi leur vulnérabilité

face à la volatilité des marchés internationaux. En outre, ces marchés ont différentes fonctions, qui vont au-delà de la fonction purement économique, comme la fonction sociale, qui permet les interactions, le dialogue et le passage de l'information, la fonction culturelle, qui permet la reproduction des rôles et la diffusion des connaissances sur les aliments et leur mode de cuisson, la fonction écologique, la préservation des variétés locales, la réduction des déchets et des emballages. Ce qui caractérise ces marchés est sans aucun doute le lien avec le territoire, permettant de relancer l'économie locale et d'établir des relations horizontales entre les différentes parties impliquées dans les transactions. Pour une analyse approfondie, veuillez-vous référer à http://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/10/ENG-ConnectingSmallholdersToMarkets_web.pdf

^{xxii} "Marchés hebdomadaires". Les marchés en Afrique suivent 4 schémas : quotidien, tous les 2 à 4 jours, hebdomadaire. Tous les marchés des pays sahéliens ayant la plus forte influence islamique ont une périodicité hebdomadaire, conformément au calendrier islamique. L'un des plus grands de ces marchés est celui de "Diaobé", dans le sud du Sénégal, qui rassemble des commerçants et des consommateurs de l'intérieur du pays, de Guinée, de Guinée-Bissau, de Mauritanie et du Mali. Pour donner une idée du volume d'affaires, ce marché rapporte environ 1 million de FCFA par semaine aux autorités municipales en termes de location d'espace et de services.

^{xxiii} L'Observatoire sur les EF promu par le ROPPA a pour but de collecter et de systématiser les informations sur la structure et le fonctionnement des EF. A la fois pour permettre aux différentes plates-formes nationales de disposer d'une base de données pour favoriser les activités de plaidoyer en vue de la définition de politiques de soutien aux FE eux-mêmes, et pour contrôler leur efficacité. Tant pour permettre aux EF de faire une auto-analyse de leur bilan que pour comprendre ce qu'ils tirent de leurs revenus et de leur subsistance, sur ce qu'ils investissent, les coûts-avantages, afin de faciliter la mise en œuvre de projets appropriés. Le processus de collecte et de traitement de l'information des Observatoires se déroule selon les étapes suivantes : a) Etude de caractérisation de la zone et de l'EF, accompagnée d'une sélection d'animateurs territoriaux ; 2) Atelier de présentation de l'Observatoire dans la zone (ou municipale ou régionale) ; 3) Formation des animateurs territoriaux ; 4) Collecte et systématisation des données ; 5) Atelier de retour.

^{xxiv} Les Communautés de Soutien Agricole (CSA) sont des partenariats directs, basés sur la relation entre plusieurs personnes et un ou plusieurs producteurs agricoles, qui partagent les risques, les responsabilités et les avantages de l'agriculture en signant un accord contraignant à long terme. L'expérience est née au Japon au début des années 70 à l'instigation de Teruo Ichiraku (1906-1994), philosophe et leader du mouvement agricole. (<http://urgenci.net/csa-history/>).

Urgenci (<http://urgenci.net/>) est l'organisation internationale qui facilite les connexions entre les réseaux CSA nationaux et locaux existants, grâce à une croyance partagée dans les valeurs fondamentales de l'agroécologie : la souveraineté alimentaire, la solidarité économique et la biodiversité ; le réseau compte environ 2 millions de membres dans 30 pays.

L'agroécologie est un élément essentiel de l'expérience de la CSA et occupe la première place parmi les principes fondateurs définis lors de la 3ème conférence européenne sur la CSA qui s'est tenue à Ostrava (République tchèque) le 17 septembre 2016 (http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/11/2016_CSA_Dichiarazione_Europea-IT.pdf), qui rappelle expressément la déclaration du Forum international d'agroécologie de Nyeleni (Mali) du 27/02/2015. Le 18/02/2015 à Ouagadougou (Burkina Faso), à l'occasion d'une rencontre entre ONG et acteurs locaux impliqués dans l'agroécologie, le **Réseau de L'Ouest Afrique de Producteurs et Consommateurs** (ROAPC) est né. Depuis, de nombreuses initiatives ont été prises pour favoriser la naissance et le développement de l'ASC en Afrique de l'Ouest. Les pays les plus actifs sont le Togo, le Burkina Faso, le Mali, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin.

^{xxvi} L'entreprise agricole, qui en Italie et en Europe assume également une fonction tertiaire comprenant des services récréatifs, culturels et éducatifs, en est encore à ses débuts en Afrique de l'Ouest. Toutefois, compte tenu de l'importance stratégique des activités éducatives en agriculture pour sensibiliser les consommateurs aux aspects écologiques et éthiques de la chaîne agroalimentaire et au potentiel des zones urbaines et des contextes à forte vocation touristique, il s'agit d'un domaine à explorer pour faciliter la découverte de l'agriculture et des traditions culturelles, historiques, environnementales et gastronomiques. Cela fera de l'alimentation (production et transformation) et de la gestion agroenvironnementale durable une option innovante et concrète ayant des effets positifs sur la génération de revenus et les possibilités d'emploi.

^{xxvi} Un exemple de partenariat entre des acteurs italiens et locaux de divers types (organisations d'agriculteurs, ONG italiennes, fondations), avec un accent particulier sur la transition agro-écologique en Afrique de l'Ouest, est représenté

par une initiative mise en œuvre au Burkina Faso depuis 2014 par les ONG ACRA, CISV, LVIA, MANITSESE, l'Association Watinoma et la Fondation Slow Food avec six organisations d'agriculteurs avec le soutien de 28 fondations d'origine bancaire regroupées dans les "Fondations pour l'Afrique Burkina Faso (FPA-BF)". Parmi les différentes actions menées, on peut citer : la sensibilisation, le renforcement des capacités par la formation aux pratiques agro-écologiques et les voyages d'étude, l'expérimentation de pratiques agro-écologiques, le soutien à la transformation et à la conservation des produits agricoles, la facilitation de la commercialisation des produits éco-bio et la défense des intérêts. (<https://www.fondazioniforafrica.org/wp-content/uploads/2019/07/Axe-agro%C3%A9cologie-web.pdf>)

^{xxvii} La recommandation générale n° 34 de 2016 du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) interprète avec une attention particulière l'article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la seule disposition d'un traité international des droits de l'homme qui concerne spécifiquement les femmes rurales. La recommandation, qui vise à mieux préciser tous les liens entre l'article 14 et les autres dispositions de la Convention, se focalise sur les femmes rurales dans les pays en développement. Au même temps, certaines de ses composantes couvrent également la situation des femmes rurales dans les pays développés. <https://digitallibrary.un.org/record/835897>

4. Les programmes, les parties prenantes et les outils financiers

^{xxviii} Le rapport est en préparation. Pour approfondir le thème, veuillez voir la stratégie du ROPPA "STRATÉGIE RÉGIONALE D'INSERTION / INSTALLATION DES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRO-SYLVO-PASTORAL ET HALIEUTIQUE 2019-2023", in http://www.roppa-afrique.org/IMG/pdf/roppa_-_strategie_emploi_jeunes-3bdef.pdf

^{xxix} <http://www.fondazionecrbiella.it/flex/cm/pages/ServeAttachment.php/L/IT/D/9%252F5%252F1%252FD.58cb447b1d3540c8b06f/P/BLOB%3AID%3D2988/E/pdf> Programme soutenu par les fondations d'origine bancaire associées à l'ACRI dans le cadre du programme "Fondations pour l'Afrique Burkina Faso".

^{xxx} Les **Partenariats mondiaux pour le développement durable** sont soutenus dans le cadre de l'Agenda 2030, qui a défini les objectifs de développement durable, et sont appuyés par un réseau composite d'acteurs du système bilatéral, multilatéral et de la société civile. En Italie, le système national de coopération internationale fait également appel aux agences des Nations unies du groupe agroalimentaire romain composé de la FAO, du PAM (ou Programme alimentaire mondial) et du FIDA : <https://documenti.camera.it/Leg18/Dossier/Pdf/UE0017.Pdf>

^{xxxi} Le montant de l'aide au développement consacré à la recherche, à l'éducation et à l'assistance technique dans le domaine de l'agriculture a stagné au cours des dix dernières années et, en 2017, il ne représentait que 14 % de l'aide totale à l'agriculture en Afrique subsaharienne (...). Seule une minorité de donateurs - dont la France, la Suisse, l'Allemagne, la FAO et le FIDA - ont explicitement reconnu l'agroécologie comme une solution clé pour la mise en place de systèmes alimentaires durables. Des études récentes ont montré que seule une fraction de l'aide au développement du Royaume-Uni et de la Belgique, et une part minimale des fonds américains pour la recherche agricole, va à l'agroécologie. (Tiré par "*Money's floods: what is holding back investments in agroecological research for Africa?*" IPES_FOOD, avril 2020)

^{xxxii} Le document stratégique triennal 2019-2021 a été approuvé par le Comité interministériel de coopération au développement. L'approbation finale relève de la responsabilité du Conseil des ministres. Le processus est en cours <https://www.aics.gov.it/news/2020/59023/> Le plan stratégique précédent concerne les années 2017-2019 https://www.esteri.it/mae/resource/doc/2018/02/doc_triennale_2017-2019_27.07.2017.pdf

^{xxxiii} <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=25321>

^{xxxiv} Mécanisme visant le développement local dans les zones à risque socio-environnemental ("Zaresi") de 4 pays du Sahel, du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Sénégal qui engage la Coopération italienne depuis plus d'une décennie. Le programme se caractérise par "une articulation pluriannuelle, multisectorielle et multifactorielle sur la sécurité alimentaire, soutenue par des connaissances technologiques et des systèmes d'information géographique basés sur le suivi et la prévention des crises environnementales et économique-sociales ; une action synergique entre les acteurs de la coopération (organismes internationaux, agences gouvernementales, coopération décentralisée et ONG) et les gouvernements nationaux orientée vers un processus de décentralisation politique et administrative dans la gestion du

développement et du territoire ; le remaniement et l'intégration des approches précédentes dans une perspective de développement local". (Dansero, 2013)

BIBLIOGRAPHIE

1. Un scénario de crise

- ✓ Casola C. (2018) Counterterrorism in Africa: Obama e la lotta al terrorismo nel Sahara-Sahel. *Afriche e orienti*. Anno XX, numero 1-2
- ✓ Kwasi S., Cilliers J., Donnenfeld Z., Welborn L. and Maïga I. (2019) Prospects for the G5 Sahel countries to 2040. *West Africa Report 25*. Institute for Security Studies.
- ✓ OECD (2017) The Sahel and West Africa Club. Working together for regional integration 2017-18. OECD, Paris. Vedi: <https://www.oecd.org/swac/SWAC-brochure-2017-2018.pdf>. Ultimo accesso 13.10.2020
- ✓ UNDESA (2017) World population prospects: The 2017 revision. Key Findings and Advance Tables. United Nations, New York (US).
- ✓ UNDESA (2019) World population prospects 2019: Highlights. United Nations, New York (US).

2. Les réactions de l'Agroécologie

- ✓ IPES (2020) COVID-19 and the crisis in food systems: Symptoms, causes, and potential solutions. International Panel of Experts on Sustainable Food Systems.
- ✓ IPES-Food, (2020). The added value(s) of agroecology: Unlocking the potential for transition in West Africa.
- ✓ Pretty, J. N. (2016) Sustainable Intensification: Efficiency, Substitution and Redesign. <http://sirn.org.uk/2016/11/16/sustainable-intensification-efficiency-substitution-andredesign/>
- ✓ Padel S, Rubinstein O, Woolford A, Egan J, Leake A, Levidow L, Pearce B, Lampkin N (2017) Transitions to Agroecological Systems: Farmers' Experience. A Report for the Landuse Policy Group. Organic Research Centre and Game & Wildlife Conservation Trust. Newbury and Fordingbridge.
- ✓ HLPE (2019) Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome.

3. Les thématiques stratégiques et les lignes d'actions

- ✓ CEDAW (2016) General recommendation No. 34 on the rights of rural women. United Nations, New York (US).
- ✓ CILSS, FAO, FEWSNET, WFP (2010) Commerce Transfrontalier et Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest Cas du Bassin Ouest : Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal. Vedi: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/wa_rapport_bassin_ouest.pdf. Ultimo accesso 13.10.2020.
- ✓ Félix, G., Diedhiou, I., Le Garff, M., Timmermann, C., Clermont-Dauphin, C., Cournac, L., Groot, J. and Tittonell, P., (2018). Use and management of biodiversity by smallholder farmers in semi-arid West Africa. *Global Food Security*, 18, pp.76-85.
- ✓ Félix, G., Scholberg, J., Clermont-Dauphin, C., Cournac, L. and Tittonell, P., (2018). Enhancing agroecosystem productivity with woody perennials in semi-arid West Africa. A meta-analysis. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(6).
- ✓ Lahmar, R., Bationo, B., Dan Lamso, N., Guéro, Y. and Tittonell, P., (2012). Tailoring conservation agriculture technologies to West Africa semi-arid zones: Building on traditional local practices for soil restoration. *Field Crops Research*, 132, pp.158-167
- ✓ Levard, L. and Mathieu, B. (2018). Agroécologie : capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest. Facteurs favorables et limitants au développement de pratiques agroécologiques évaluation des effets socio-économiques

et agro-environnementaux. Edit. Gret, AVSF. Accessible a : <https://www.gret.org/publication/agroecologie-capitalisation-dexperiences-afrique-de-louest/>

- ✓ Kay S. (s.d.) Connecting Smallholders to Markets, an Analytical Guide. International CSM
- ✓ Observatoire Régional Des Exploitations Familiales OEF/ROPPA (2017) Synthèse et Conclusions Du Premier Rapport De l'OEF/Roppa. Ouagadougou, Burkina Faso. Vedi: <https://www.ipar.sn/rapport-sur-l-OBSERVATOIRE-REGIONAL-DES-EXPLOITATIONS-FAMILIALES-OEF-ROPPA.html?lang=fr>. Ultimo accesso: 13.10.2020.
- ✓ Padulosi, S., Thompson, J., Rudebjer, P. (2013). Fighting poverty, hunger and malnutrition with neglected and underutilized species (NUS): needs, challenges and the way forward. Bioversity International, Rome.
- ✓ ROPPA (2019). Stratégie Régionale D'insertion / Installation Des Jeunes Dans Le Secteur Agro-Sylvo-Pastoral Et Halieutique 2019-2023" Accessible a : http://roppa-afrique.org/IMG/pdf/roppa_-_strategie_emploi_jeunes-3bdef.pdf
- ✓ Sawadogo K., Sartor G., Lenarduzzi W. (s.d.) Quel accompagnement des producteurs pour réussir la transition agro écologique? De la pratique à un démarche
- ✓ Tapsoba, P., Aoudji, A., Kabore, M., Kestemont, M., Legay, C. and Achigan-Dako, E., (2020). Sociotechnical Context and Agroecological Transition for Smallholder Farms in Benin and Burkina Faso. *Agronomy*, 10(9), p.1447.
- ✓ World Health Organization and Secretariat of the Convention on Biological Diversity. (2015) Connecting Global Priorities: Biodiversity and Human Health, a State of Knowledge Review. World Health Organization, Genève and Montréal
- ✓ Weltzien, E., Rattunde, H. F. W., Van Mourik, T. A., & Ajeigbe, H. A. (2018) Sorghum cultivation and improvement in West and Central Africa. From: Rooney, W. (ed.), Achieving sustainable cultivation of sorghum Volume 2: Sorghum utilization around the world, Burleigh Dodds Science Publishing, Cambridge, UK

4. Les programmes, les parties prenantes et les outils financiers

- ✓ Biovision Foundation for Ecological Development & IPES-Food. (2020) Money Flows: What is holding back investment in agroecological research for Africa? Biovision Foundation for Ecological Development & International Panel of Experts on Sustainable Food Systems
- ✓ Dansero, E. (2013) Donne, terre e mercati. Ripensare lo sviluppo rurale in Africa sub-sahariana. CLEUP SC "Coop.Libraria Editrice Università di Padova", Padova
- ✓ CIDSE (2020): Finanza per l'agroecologia: qualcosa di più di un sogno? Una valutazione dei contributi delle istituzioni europee e internazionali alla trasformazione del sistema alimentare